

# #essentielpourlenfant

Paris, le 31 mars 2021

Monsieur Louis Margueritte

Directeur de cabinet du

Ministre chargé des petites et moyennes entreprises

139 rue de Bercy

75012 PARIS

Monsieur le Directeur,

Permettez-nous en premier lieu de vous remercier pour l'échange direct et constructif que nous avons eu vendredi au sujet de notre demande de réouverture des magasins dédiés à l'enfance dans les zones soumises au régime des mesures sanitaires renforcées.

Dans une période complexe pour le Gouvernement, les commerçants et les citoyens, nous tenons à redire qu'il est indispensable de classer nos enseignes parmi les commerces de première nécessité et leur exclusion est à la fois injustifiée, injuste et surtout pénalisante, voire dangereuse, pour les familles.

Nous sommes pleinement conscients que la priorité reste la santé des Français et c'est pourquoi nous avons dès la réouverture de nos magasins en mai 2020, strictement appliqué le protocole sanitaire afin d'accueillir nos clients dans les meilleures conditions. La preuve en est donnée par le fait qu'aucun cluster n'a été recensé dans nos magasins, qui sont pourtant des lieux de manipulation de produits et de matériel. Cela est vrai et vérifiable quelle que soit la taille de nos commerces.

Il est par ailleurs incontestable que nos produits répondent pour les familles à des besoins de première nécessité. Nos enseignes permettent aux enfants de se vêtir, de se divertir et de s'éveiller : de grandir en s'épanouissant sereinement. Leur croissance, le changement de saison sont autant de raisons qui font que les achats d'habillement dans nos magasins sont un impératif et non une décision d'agrément comme cela peut être le cas pour les magasins adultes. Par ailleurs, les enfants sont les victimes silencieuses de cette pandémie : les activités extra-scolaires sportives et éducatives ont été arrêtées et les parents ont plus que jamais besoin d'acheter jeux et jouets pour divertir et éveiller leurs enfants. Cela d'autant plus que le Gouvernement fait du développement du télé travail une de ses priorités. Après un an de crise sanitaire, ses effets psychologiques sont aujourd'hui mieux mesurés, y compris sur les plus jeunes. Priver ces derniers de nouveaux jeux et jouets n'est certainement pas le meilleur moyen de les aider à traverser cette période difficile.

Nous vous demandons par conséquent de nous permettre d'ouvrir nos magasins pour offrir aux parents et enfants les conseils nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques liés à l'éducation et au divertissement de leurs enfants.

Par ailleurs, ces nouvelles fermetures de magasins mettent en danger nos enseignes qui appartiennent à des marques françaises indépendantes et qui sont principalement implantées dans des centres-villes, et souvent gérées par des commerçants indépendants.

La période des soldes d'hiver qui a été fortement impactée et qui n'a pas permis d'écouler l'ensemble des stocks a conduit à une forte accumulation de la marchandise. Nous devons désormais faire face à des entrepôts pleins à craquer qu'il va falloir vider sans pour autant que nous ne puissions vendre cette marchandise à perte comme la période de soldes nous le permet. Nous souhaitons par conséquent que le Gouvernement nous permette, dès la réouverture de nos magasins, de vendre ces stocks avec un taux de TVA réduit de manière temporaire pour permettre de réduire nos prix sans générer des pertes trop lourdes que nos entreprises, très affaiblies par un an de crise, ne sont pas en état de supporter.

Nous sommes bien-sûr prêts à discuter pour trouver des solutions qui permettront à nos commerçants d'ouvrir leurs portes, d'accueillir leurs clients et de sauver ce qui peut encore l'être.

Si le Gouvernement estime que les mesures sanitaires doivent encore être renforcées, nous pouvons envisager de mettre en place des rendez-vous pour nos clients qui ont besoin d'être accueillis et conseillés et pour qui le « click and collect » n'est pas suffisant.

Restant à votre disposition et à celle de vos collaborateurs pour définir les meilleures mesures à prendre pour concilier sécurité sanitaire et préservation de nos commerces de proximité, qui constituent des éléments essentiels de l'animation et du développement des centres villes, nous vous prions, Monsieur le Directeur, de croire en notre détermination à coopérer efficacement au redressement de notre économie et en notre considération distinguée.

Alexis De Sèze,  
Secrétaire Général d'ÏDKIDS

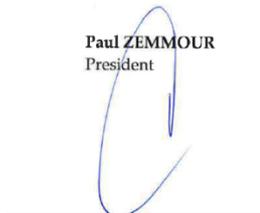


Edouard Blanchon,  
Directeur Général de  
Tape à l'œuf



Paul Zemmour,  
PDG et Fondateur du groupe GPE  
(Sergent Major, Du pareil au même et  
Natalys)

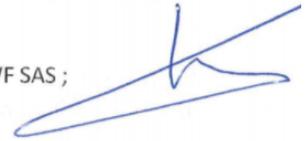
Paul ZEMMOUR  
Président



Laurent Minaud,  
Directeur Général d'Autour du Bébé



Pascal Leblanc, Président de CWF SAS ;



Philippe Gueydon,  
Directeur Général de King Jouet



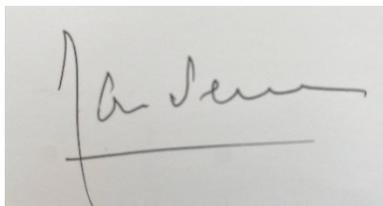
Romain Mulliez,  
Président et Directeur Général de  
Picwictoys



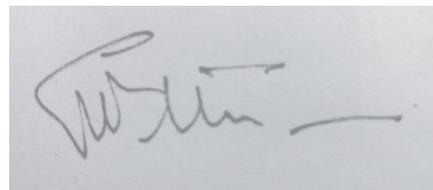
Ludovic Manzon,  
PDG d'IKKS



Cédric Dardenne,  
Directeur Général de Jacadi



Gauthier Watrelot  
Directeur Général d'IDKIDS (Okaïdi, Oxybil -Eveil et  
jeux)



Guillaume Darrousez,  
Directeur Général de Petit Bateau



Pierre Mestre,  
Président et Fondateur d'Orchestra

